

Le syndicaliste Michel Mani ne veut pas déménager de la caserne des pompiers

Michel Mani, responsable du syndicat autonome, refuse de se plier à la demande du SDIS de quitter le local qu'il occupe depuis 20 ans à la caserne de Saint-Denis, rue Maréchal-Leclerc. L'homme crie au "règlement de comptes" à l'aube des élections professionnelles.

Ca chauffe encore chez les pompiers. Michel Mani, le leader du syndicat autonome du personnel du SDIS (SAPSDIS) n'a pas vraiment digéré la note de service du directeur Jean-Marc Loubry, l'invitant à s'installer, comme les autres syndicats de pompiers, dans un bâtiment de la rue Monthyon, face au siège administratif du Service départemental d'incendie et de secours. Installé depuis 20 ans à la caserne de Saint-Denis, rue Maréchal-Leclerc, le SAPSDIS ne l'entend pas ainsi. "C'est antidémocratique !", ose Michel Mani. Aujourd'hui, on veut tout simplement expulser le syndicat majoritaire !"

Le syndicaliste avance qu'il était prévu, dans le cadre du plan de rénovation du centre de secours de Saint-Denis, que l'ensemble des syndicats viennent au contraire s'installer avec lui dans les nouveaux locaux. "Ça a été décidé quand le SDIS était encore dirigé par le colonel Alain Caroli, précise Michel Mani. Et c'est sous la direction du colonel Vandebeulque que nous avons déménagé il y a environ un an". Michel Mani s'appuie sur un mail interne de septembre 2012 dans lequel il est précisé que les syndicats déjà présents dans la caserne - le SAPSDIS et Sud Pompiers - devaient gagner le premier étage d'un bâtiment de la caserne déjà rénové.

Pour Michel Mani, il est hors de question d'abandonner son local flamboyant neuf qu'il a pu faire spécialement agencer avec la bénédiction de l'ancien directeur. "On nous demande de déménager dans un bâtiment loué 40 000 euros par an par le SDIS, alors qu'il était justement prévu de faire des économies en regroupant les syndicats à la caserne !"

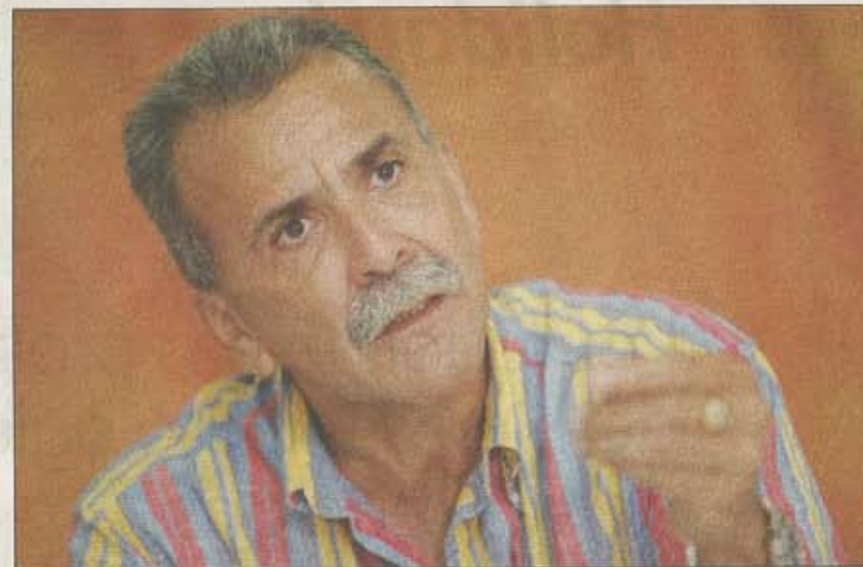
Le responsable syndical évoque aussi le mauvais timing. "C'est une technique rodée, soutient-il. Nous sommes à quelques semaines d'élections internes et à quelques mois des élections professionnelles. On veut nous déstabiliser, c'est scandaleux !"

"TOUT A ÉTÉ FAIT DANS LES RÈGLES"

Le syndicaliste vise nommément le directeur du SDIS et affirme être victime d'un "règlement de comptes". "Je pense que c'était une erreur de nommer le colonel Loubry. On savait tous comment il fonctionnait. Les méthodes du passé refont surface". Contacté par téléphone, le principal visé balaise d'un revers de main ces accusations. "Ce n'est pas moi en tant que tel qui ai décidé de ce regroupement qui concerne, je le rappelle, tous les syndicats. Tout a été fait dans les règles".

C'est Nassimah Dindar, présidente du conseil d'administration du SDIS, qui a souhaité mettre en place un "protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical" prévoyant notamment ce regroupement. Un protocole validé par le comité technique paritaire puis par le conseil d'administration du SDIS en décembre dernier. "Sur le plan du droit, tout est clair", insiste le colonel Loubry. Mais Michel Mani réclame que le protocole soit révisé. "Sur les 12 votants du CA, seuls 2 se sont prononcés pour et 10 se sont abstenus", argumente encore ce dernier.

Michel Mani se retrouve néanmoins bien seul face à sa hiérarchie. Dans le JIR du 20 décembre 2012, nous relations que parmi ses collègues dionysiens, on en était à se demander si ses



Michel Mani est certain qu'on veut déstabiliser son syndicat (photo d'archives).

vingt ans de décharge syndicale ne lui avaient pas fait oublier les réalités du terrain, au point de ne plus faire remonter les revendications. Le syndicat autonome avait aussi la réputation d'avoir les faveurs de l'ancien directeur Vandebeulque alors que Sud Pompiers et le Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels s'étaient eux lancés dans une guerre ouverte contre celui-ci.

MENACE DE GRÈVE

"Aujourd'hui, M. Mani ne veut pas partir mais c'est pourtant le désir de l'ensemble du personnel du centre de Saint-Denis, assure à son tour Jean-Bernard Damour de Sud Pompiers. Tout le monde souhaite le départ des syndicats. Chez Sud Pompiers, nous sommes nous-mêmes prêts à quitter l'enceinte de la caserne". Comme Willy Lauret du SNSPP, Jean-Bernard Damour estime que "la place d'un syndicat n'est pas dans un centre de secours". Car le risque d'ingérence

dans la gestion quotidienne de la caserne est grand. C'est d'ailleurs ce qui est également reproché à Michel Mani.

"À partir du moment où une organisation syndicale est dans un centre de secours, celle-ci bénéficie de conditions plus favorables pour les élections, relève aussi le colonel Loubry. Or, c'est justement dans un souci d'égalité de traitement entre les syndicats qu'il a été décidé d'établir ce protocole d'accord, six mois avant les élections professionnelles. M. Mani aura, conformément aux textes, les mêmes moyens que les autres, dans un local où je ne pense pas qu'il ne se sentira pas à l'étroit puisqu'il fait 45 m²".

Mais Michel Mani, qui attend toujours une réaction de Nassimah Dindar, n'en démord pas. "Nous, on tire la sonnette d'alarme, conclut-il. Si les élus ne reviennent pas sur leur décision, on n'hésitera pas à manifester et à faire grève". Celui qui se revendique comme étant le "père des pompiers" envisage de saisir le tribunal administratif.

Harry Amourani

“ Nous sommes à quelques semaines d'élections internes et à quelques mois des élections professionnelles. On veut nous déstabiliser, c'est scandaleux ! ”